

La MMQ récompense trois chefs de file de la gestion de risques



François Nadeau

Le président et chef de la direction de la Mutuelle des municipalités du Québec, M. Gérard Marinovich, en compagnie de M. Yves de Bellefeuille, maire de Saint-Jude, municipalité qui s'est vue remettre le premier prix de la 6^e édition du *Mérite MMQ en gestion de risques*.

Pour une sixième année d'affilée, La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) a récompensé trois administrations municipales pour la qualité de leurs efforts en matière de gestion des risques. C'est le 29 septembre dernier, en marge des Assises annuelles de la Fédération Québécoise des Municipalités, que M. Gérard Marinovich, président du conseil et chef de la direction de la MMQ, a dévoilé le nom des lauréats de 2011, soit la Municipalité de Saint-Jude, la MRC de La Mitis et la Municipalité de Lac-aux-Sables.

On croit parfois qu'il faut avoir réinventé la roue pour mériter un prix, ou ne serait-ce que pour retenir l'attention d'un jury. C'est justement pour contrer cette perception que la campagne d'information visant à promouvoir le *Mérite* cette année avait pour thème *Les idées les plus simples sont souvent les meilleures*. Oui, certains programmes de gestion de risques sont parfois aussi complexes qu'efficaces. Mais d'autres, tout aussi performants, sont étonnants de simplicité. C'est en tout cas ce que nous enseignent les trois réalisations primées.

1^{ER} PRIX (10 000 \$) : MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

Le premier prix a été décerné à la Municipalité de Saint-Jude (1 190 habitants) pour son programme d'inspection des bâtiments municipaux. Désirant prévenir les risques en assurance de la responsabilité civile et protéger son patrimoine bâti, la Municipalité a mis au point une fiche d'inspection qui permet de passer en revue divers éléments assurant la sécurité des personnes et des biens. Selon le cas, les correctifs à apporter sont confiés au responsable de l'inspection ou à du personnel spécialisé. Cette procédure simple, adoptée à l'instigation du conseil municipal, permet à la Municipalité d'être proactive dans la gestion des risques d'accident et de protéger ses bâtiments contre le feu et le vol.

2^E PRIX (5 000 \$) : MRC DE LA MITIS

Le deuxième prix est allé à la MRC de La Mitis (19 302 habitants) pour ses efforts visant à améliorer sa connaissance des risques graves et l'efficacité de ses interventions en matière de sécurité civile et incendie. La MRC a embauché un coordonnateur dont le rôle consiste à développer des mesures de prévention pour réduire les risques lors d'inondations et de grandes marées et à orchestrer l'ensemble des interventions en sécurité civile et incendie sur son territoire. Fondée sur la mise en commun et l'optimisation des ressources, cette initia-

tive permet aux services incendie des 16 municipalités de la MRC d'amoin-drir l'impact des sinistres et d'accroître la protection des personnes, des biens et des infrastructures.

3^E PRIX (2 500 \$) : MUNICIPALITÉ DE LAC-AUX-SABLES

La Municipalité de Lac-aux-Sables (1 329 habitants) a remporté le troisième prix pour son programme *Lac-aux-Sables : municipalité informée et sécuritaire*. Distribution de guides de préparation aux urgences, acquisition d'équipement lourd et adoption de nouveaux règlements sont les principaux piliers sur lesquels repose ce programme multivolet, qui vise la réduction des risques en matière de sécurité civile et incendie, l'amélioration de l'entretien des infrastructures et la protection de l'eau potable.

AGIR EN AMONT DES SINISTRES

La MMQ appuie les initiatives de gestion de risques de ses membres sociétaires en offrant des conseils et de la formation. Depuis huit ans, ces multiples initiatives, prises un peu partout au Québec, jouent un rôle déterminant dans la stabilité de la tarification pratiquée par la MMQ.

Elles ont également un autre effet positif : elles permettent aux administrations municipales d'affirmer leur leadership et leur sens des responsabilités.

La promotion d'un programme de gestion de risques constitue une occasion en or pour les élus et les gestionnaires municipaux de démontrer leur capacité « d'agir en amont » et de faire valoir à quel point, ils se préoccupent du bien-être et de la sécurité des personnes.

Il n'est pas illusoire de penser que les quelque 20 membres sociétaires de la MMQ qui ont été récompensés depuis 2006 ont accru leur réputation auprès de leurs citoyens. Certains en améliorant l'efficacité de leur service incen-

die; d'autres en faisant de leurs parcs des espaces plus sécuritaires, ou encore en protégeant mieux leur patrimoine bâti.

ÉVITER LES POURSUITES

Des contribuables davantage conscients des mesures mises en œuvre par leur municipalité pour assurer leur sécurité sont moins enclins à intenter des actions contre elle. Chaque poursuite évitée met

à l'abri des dizaines, voire des centaines de milliers de dollars.

Ces sommes, qui autrement serviraient à payer des frais de défense et des indemnités, demeurent plutôt dans l'avoir des membres sociétaires de la MMQ et leur permettent de maîtriser leurs coûts d'assurance et de bénéficier d'une offre de protections répondant à la majorité de leurs besoins.

La MMQ est le seul assureur qui travaille sans relâche afin d'aider les municipalités à gérer leurs risques. Elle consacre beaucoup d'énergie sur ce front, et c'est entre autres ce qui lui insuffle son dynamisme.

Humaine, vaillante, solide et active, la MMQ est au service de ses membres sociétaires et à leur image. Normal! Elle leur appartient! ■

QU'EST-CE QUE LE *MÉRITE MMQ EN GESTION DE RISQUES?*

La MMQ a créé les prix *Mérite MMQ en gestion de risques* afin de récompenser annuellement, parmi ses membres sociétaires, les municipalités, MRC et régies intermunicipales dont les initiatives en matière de gestion de risques contribuent significativement à prévenir la matérialisation de risques coûteux couverts par l'assurance de dommages des municipalités. Les lauréats reçoivent

des prix en argent qu'ils doivent consacrer au perfectionnement de leurs ressources humaines ou à l'achat d'équipement lié à leurs projets de gestion de risques.

Cette année, 11 dossiers ont été présentés dans le cadre du *Mérite MMQ en gestion de risques*. Leur examen a été confié à un jury de trois personnes issues du milieu de l'assurance. La pertinence des actions entreprises, les

résultats obtenus et le degré de transférabilité des réalisations sont les principaux critères ayant servi à la sélection des gagnants.

Amélioration de la sécurité civile, optimisation des interventions incendie, surveillance de l'eau potable, prévention des erreurs et omissions ne sont que quelques-uns des domaines auxquels appartiennent les diverses initiatives primées depuis 2006.

Pour un service de qualité et des retombées locales, faites affaires avec les transporteurs en vrac affiliés aux organismes de courtage

ANCAI
L'ASSOCIATION NATIONALE DES CAMIONNEURS ARTISANS INC.

Pour plus d'information, communiquer avec votre bureau de courtage régional ou au bureau de l'ANCAI au (418) 623-7923

Région 01 (418) 269-5353
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie

Région 02 (418) 548-7121
Saguenay-Lac-Saint-Jean

Région 03 (418) 681-7315
Québec

Région 04 (819) 373-4602
Mauricie-Bois-Franc

Région 05 (819) 562-3827
Estrie

Région 06 (450) 464-5000
Montérégie-Laurentides-Lanaudière

Région 07 (819) 427-8466
Outaouais-Haute-Gatineau-Labelle

Région 08 (819) 825-5911
Abitibi-Témiscamingue

Région 09
(418) 589-7621 • (418) 962-3901
Côte-Nord

Région 10
(514) 332-9742 • (514) 956-0464
Montréal-Laval